

# Rapport à la commission supérieure des sites, perspectives et paysages du 23 mai 2019

Projet de classement de Conques et des gorges du Dourdou

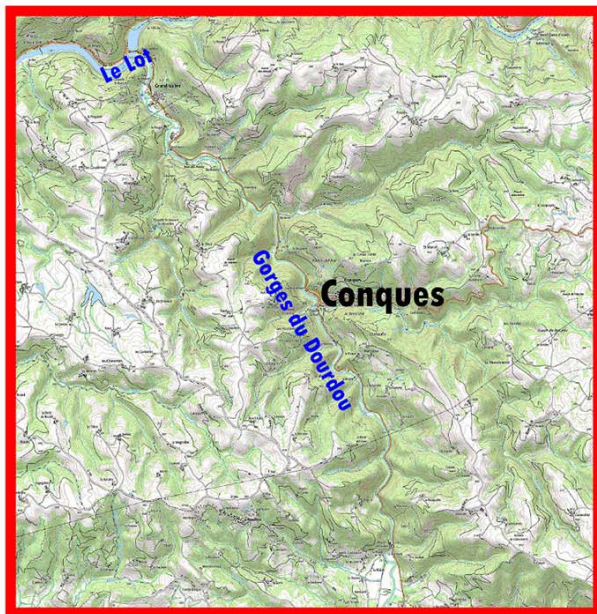
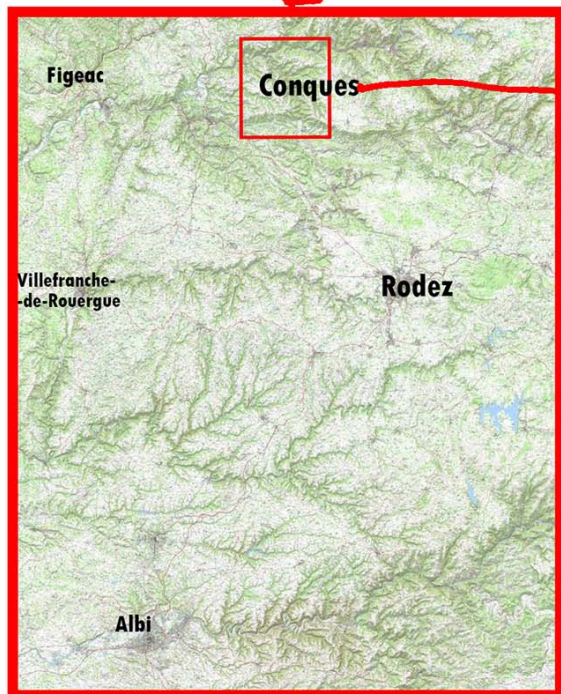
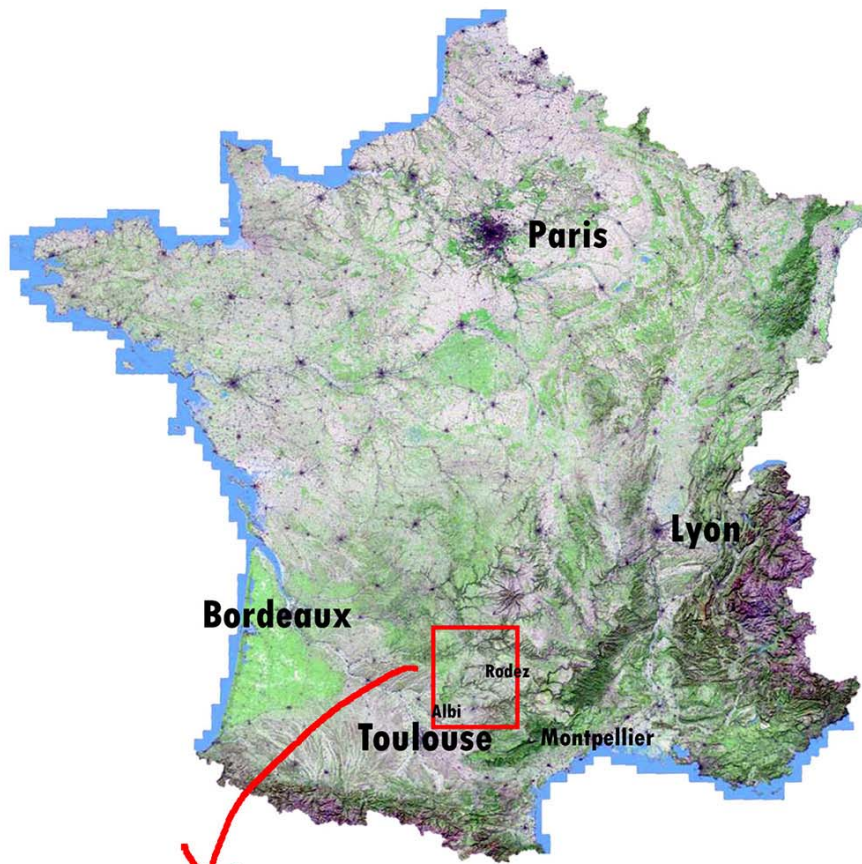
**Rapport CGEDD n°009542-03**

**établi par**

**Jean-Marc Boyer**

*Inspecteur général de l'administration du développement durable*

**mai 2019**



Il existe encore des paysages époustouflants, emplis de mystique sérénité et, quoiqu'internationalement connus, ils ne font pas l'objet de la reconnaissance de la Nation par leur classement au titre des sites, cent-treize ans après le vote de la loi.

Dans le nord de l'Aveyron, le bourg de Conques et les gorges du Dourdou qui y conduisent, dont votre commission examine aujourd'hui le classement, font incontestablement partie de ces paysages rares. Le village de Conques est très préservé, malgré une simple et ancienne inscription au titre des sites. La grande qualité de la conservation architecturale du bourg ainsi que paysagères de ses abords, particulièrement mis en valeur par son écrin paysager, y ont fortement contribué.

À ce stade qu'il me soit permis de rendre hommage au travail exercé avec rigueur et exigence par l'ancien architecte des bâtiments de France de l'Aveyron, M. Louis Causse – véritable "moine-soldat" du patrimoine aveyronnais – et par les maires successifs de Conques qui, s'appuyant sur les artisans présents dans le bourg, ont su donner à ce village cet état exceptionnel de préservation y compris dans le moindre détail. Ensemble, ils ont aussi œuvré à régler les problèmes de circulation et de stationnement, afin qu'ils soient plus respectueux des lieux et laissent une large part aux piétons. De même, l'environnement du bourg a été soigneusement surveillé afin de maintenir la préservation de cet écrin naturel qui motive la proposition de classement.

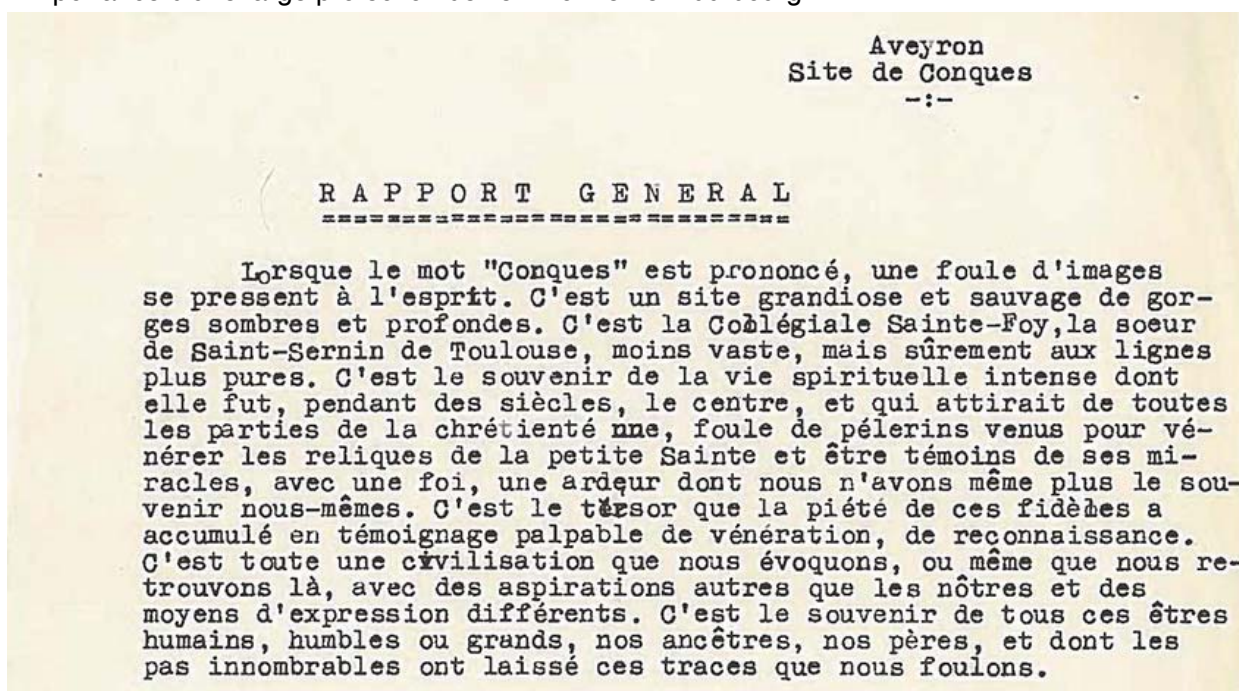
Cette qualité s'est déjà traduite par l'inscription de l'abbaye Sainte-Foy de Conques sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, au titre des chemins de Saint-Jacques de Compostelle.

Je ne reviendrai pas sur l'histoire de l'occupation de ce site, parfaitement racontée dans le rapport de présentation de l'inspecteur des sites de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Occitanie (DREAL), M. Henri Pelliet.

## 1. Du site inscrit au site classé

Dès 1941, la Section permanente de la Commission des sites et monuments naturels de l'Aveyron « ...estime qu'il conviendra de prendre une mesure générale pour protéger l'ensemble de l'agglomération de Conques ainsi que ses environs ... ». Ce qu'elle confirmera, lors de sa séance du 6 juin 1942, dans sa proposition d'inscription de « ...tout le village et ses abords ; y compris le pont sur le Dourdou et l'ancien chemin d'accès ; les versants des collines visibles du village... ».

Dans son rapport devant cette commission du 6 juin 1942, l'inspecteur général Lestel<sup>1</sup> renforce l'importance d'une large protection de l'environnement du bourg :



<sup>1</sup> Le poste d'inspecteur général des monuments historiques est créé en 1830 pour Prosper Mérimée, Gustave-Henri Lestel, est le premier Inspecteur général "des monuments historiques, chargé des sites", il est le créateur du "chantier intellectuel 1424" à l'origine de la plus grande campagne d'inscriptions et de classements au titres des sites de notre histoire.

C'est un lieu où l'âme reprend ses droits et où il importe que le silence ou l'isolement soient assurés à ceux qui y viennent, déjà émus, en même temps que la beauté de l'ensemble et le caractère des habitations qui y sont construites et qui pour nous s'accordent avec tout ce que ce lieu suggère, on rappelle, doivent être intégralement sauvegardés.

Aussi, nous a-t-il paru indispensable de proposer pour inscription à l'inventaire des sites, non seulement l'ensemble de l'agglomération de Conques qui sert de cadre à la Collégiale et à son musée, mais encore un large espace autour du village, sorte de zone réservée, qui crée cette atmosphère de mystère et semble-t-il, pleine d'émanations spirituelles, qui saisit tout d'abord, zone fermée par les versants des gorges où sont bâties l'église et le village.

Un premier arrêté du 27 février 1942 inscrit la place de la collégiale au titre des sites. Un second arrêté du 22 octobre 1942, étend le site inscrit à l'ensemble du bourg. L'avis de l'inspecteur général Lestel, daté du 9 octobre 1942, n'est pas sans arrière-pensées dans cette période troublée :

**AVIS DE L'INSPECTEUR GÉNÉRAL DIRECTEUR DU CHANTIER.**

Palais-Royal, le 9 octobre 1942

Sir. de vos premiers avis à tous points de vue :  
historique, pittoresque, spirituel... Au de ces lieux n  
flotte l'esprit... à faire de tout un genre.

*J. Lestel*

Trente ans après, il est étendu aux communes de Grandvabre et Noailhac, par arrêté du 12 février 1972, du secrétaire d'État à la Culture, M. Michel Guy.

Quarante-deux ans plus tard, constatant la très grande qualité de préservation du site inscrit, l'inspecteur général Bertrand Creuchet précisait dans son rapport du 11 juillet 2014, « ... le projet de périmètre proposé, reprenant le site inscrit actuel avec quelques ajouts et quelques retraites, est une bonne mesure pour tous les espaces qui sont en covisibilité, même lointaine, avec le village. Autour du village, le classement pourrait être resserré au plus près des routes et rues : le classement affiche mieux "la nécessité du maintien en l'état" alors que les périmètres d'abords des monuments historiques permettent un contrôle efficace par l'architecte des bâtiments de France mais plus difficilement l'interdiction de constructions : la superposition se justifie donc à mon sens. Pour la périphérie, le périmètre vu sur le terrain avec l'inspecteur des sites me semble avoir la meilleure pertinence, les conditions climatiques ayant réduit la visibilité... ».

Dans son rapport de saisine de l'inspection générale du 23 octobre 2017, M. Henri Pelliet, inspecteur des sites, précise : « ...[qu']au-delà de la préservation de "l'écrin paysager" de Conques, la proposition de classement entend prendre en considération l'unité géomorphologique que constituent les gorges du Dourdou et les vallons affluents, qui forment avec le bourg et l'abbaye un ensemble indissociable et contribuent pleinement à la perception des lieux et à l'émotion ressentie par le visiteur, et l'introduit à une compréhension intelligente de ce territoire si particulier... »

La proposition a donc évolué de la simple transformation du site inscrit (avec quelques ajustements) préconisée par l'inspecteur général Creuchet sur la base des diagnostics du paysagiste conseil de la DREAL Midi-Pyrénées <sup>2</sup>, à une vision plus large. Celle-ci prend en compte cette unité paysagère particulière des gorges du Dourdou, au milieu desquelles s'ouvre le vallon de l'Ouche, où s'est implantée l'abbaye Sainte-Foy de Conques sur le versant nord (orienté plein sud).

En effet, le Dourdou, après avoir paressé sur des dizaines de kilomètres dans une vallée ouverte, s'engouffre, au moulin de Sanhes, dans des gorges étroites et sombres, entrecoupées de quelques petits vallons et bordées, en partie haute, par des plateaux ouverts. Après son confluent avec le ruisseau de Moulidiès – au fond de son vallon se trouve la chapelle Saint-Léonard de Monédiès dans le style rouergat préroman du IX<sup>ème</sup> siècle – les gorges du Dourdou s'évasent pour se jeter dans le Lot, moins de deux kilomètres plus loin.

Dans ces gorges, orientées du sud au nord, longues de huit kilomètres, l'abbaye Sainte-Foy et son bourg sont venus se lover, au mitan de celles-ci, sur le versant sud du vallon de l'Ouche, le seul vallon suffisamment large pour l'accueillir dans des conditions optimales d'orientation.

Ces descriptions (dont celle de l'inspecteur général Lestel en 1942) montrent l'indiscutable étroitesse du lien entre les gorges du Dourdou et le vallon de l'Ouche et les raisons d'isolement, de sécurité et d'ensoleillement qui ont conduit les moines à s'y installer. La grande connaissance des territoires par les confréries monastiques est, ici encore, magistralement démontrée.

Une mission d'inspection générale <sup>3</sup>, effectuée du 6 au 8 novembre 2017, avait validé l'extension du projet de classement à la totalité des gorges du Dourdou, et à une large partie du vallon de l'Ouche et redéfini, à la marge, son périmètre.

Ainsi, après cette longue attente, heureusement sans conséquence négative sur la qualité du bourg et de ses paysages, le dossier a été rondement mené par la DREAL Occitanie et la préfecture de l'Aveyron.



1. Un paysage préservé : Conques et le vallon de l'Ouche vus du Bancarel. (photo JMB novembre 2017).

## 2. Autres protections

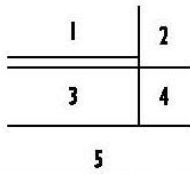
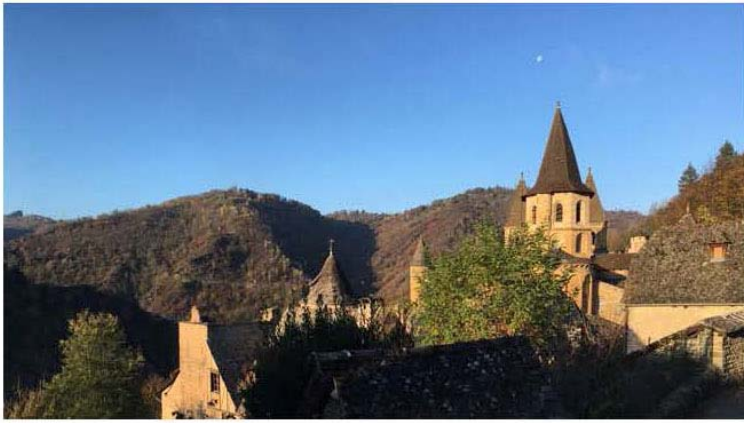
Outre son inscription sur la liste du patrimoine mondial, l'Abbaye Sainte-Foy est classée parmi les monuments historiques sur la liste de 1840, confirmée par décret du 13 janvier 1905.

Le pont sur le Dourdou, daté du XIV<sup>ème</sup> siècle, est inscrit sur l'inventaire des monuments historiques le 9 juillet 1930 <sup>4</sup>.

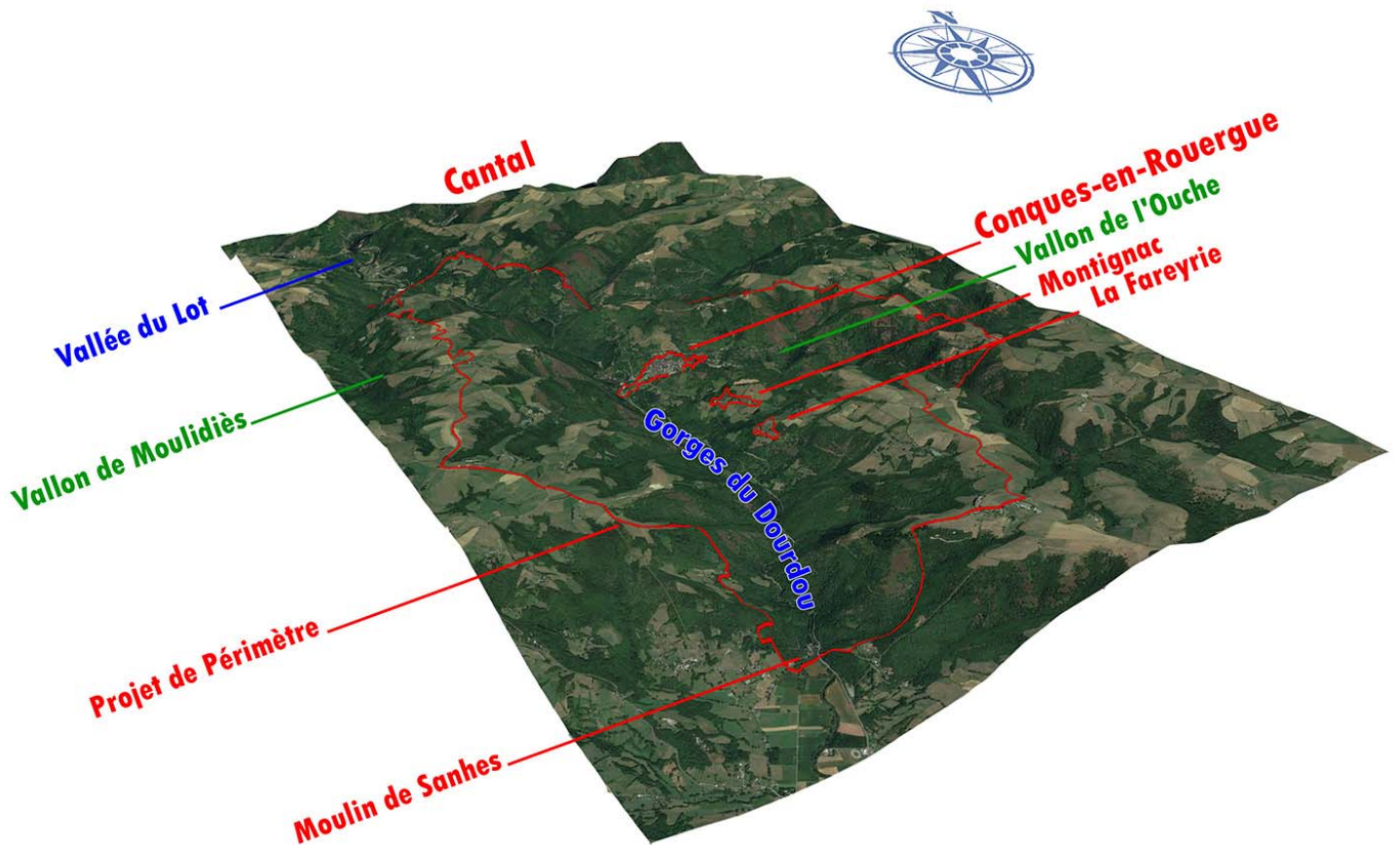
<sup>2</sup> La région Midi-Pyrénées a fusionné avec la région Languedoc-Roussillon le 1<sup>er</sup> janvier 2016 pour donner naissance à la région Occitanie.

<sup>3</sup> Thierry Boisseaux, ingénieur général des ponts des eaux et des forêts, nouveau membre de la mission d'inspection générale des sites et paysages du Conseil général de l'environnement et du développement durable a effectué cette mission avec le rapporteur.

<sup>4</sup> Louis Causse "tenait" son département avec une telle exigence que les éléments de patrimoine architectural, urbain ou paysager étaient parfaitement entretenus sans qu'ils n'aient un quelconque label. Mais cette exigence était exclusive et les services régionaux de nos ministères en charge de ces patrimoines n'étaient pas toujours bien accueillis dans ce département. Il en résulte une pauvreté de monuments classés ou inscrits, de sites et cités remarquables ou de sites classés ou inscrits, alors qu'il s'agit d'un département contenant des merveilles architecturales, urbaines et paysagères, votre commission aura d'autres occasions de le constater.



2. Un village et un site exceptionnellement préservé : (1) chevet de l'abbatiale de Conques ; (2) rue du village ; (3) Conques vu du versant ouest des gorges du Dourdou ; (4) exemple de la signalétique dans le village ; (5) Conques vue de l'arrivée du chemin de Saint-Jacques, au nord (photos mission IG - novembre 2017).



3. *Projet de classement de Conques et des gorges du Dourdou (GoogleEarth Pro / JMB mai 2019)*

### 3. Le périmètre du projet de classement

Le projet de site concerne la commune de Conques-en-Rouergue – fusion, le 1<sup>er</sup> janvier 2016, des communes de Conques, Grand-Vabre, Noailhac et Saint-Cyprien-sur-Dourdou – partie prenante de la communauté de communes de Conques-Marcillac.

Le périmètre de 2 078 ha (illustration 3, ci-dessus), prend la totalité des gorges du Dourdou et le vallon de l'Ouche où se sont implantés l'abbaye Sainte-Foy et le bourg de Conques. À l'est et l'ouest, il suit les lignes de crête, quand les limites sont claires (existence de routes).

Il propose quelques enclaves correspondant au bourg de Conques et des hameaux de Montignac et de La Fareyrie. Il est indispensable que le bourg de Conques fasse l'objet d'un site patrimonial remarquable (SPR) que devra mettre en œuvre la Direction régionale des affaires culturelles. Compte tenu de sa qualité et de sa conservation, une même démarche pourrait être mise en œuvre sur le hameau de Montignac.

La partie du site inscrit, située dans le futur site classé, sera abrogée avec le classement. En revanche, dans l'attente de l'élaboration du SPR de Conques, qui aura vocation à s'y substituer, la partie correspondante du site inscrit continuera à s'appliquer.

En conclusion, le périmètre qui est proposé à votre commission est juste et proportionné.

### 4. Consultations

La consultation des services, collectivités territoriales, chambres consulaires, associations, etc. a été majoritairement favorable :

Personnes publiques ou morales consultées	Avis recueillis
Commune	Avis favorable. Suggère cinq exclusions (voir enquête publique).
Communauté de communes	Avis favorable.
Conseil départemental	<i>Ne s'est pas prononcé.</i>

Chambre d'agriculture	Comprend les enjeux du classement, mais relève que ce dernier entraînera des délais d'instruction plus longs susceptibles de freiner le développement des activités agricoles. Propose d'exclure les bâtiments sans covisibilité directe avec Conques. Suggère la mise en place d'un projet de territoire dans l'attente d'un cahier de gestion.
Chambre des métiers	<i>Ne s'est pas prononcée.</i>
CRPF	Suggère des ajustements de rédaction du rapport de présentation et des documents joints sur la gestion forestière.
ONF	<i>Ne s'est pas prononcé.</i>
CAUE	<i>Ne s'est pas prononcé.</i>
Tourisme Aveyron France.	Avis favorable dans la perspective d'une démarche Grand site de France
ENEDIS	Sans observations.
RTE	<i>Ne s'est pas prononcé.</i>
UDAP	Avis très favorable.
DDT	Avis favorable.
DDCSPP	Sans observations.
ARS	Avis favorable.

(Tableau DREAL – rapport devant la CDNPS du 19 février 2019).

## 5. L'enquête publique

L'enquête publique a été prescrite par arrêté préfectoral du 27 juillet 2018. Le tribunal administratif de Toulouse a désigné, par ordonnance du 14 juin 2018, M. Pierre Faure, retraité de la fonction publique, comme commissaire enquêteur. L'enquête publique s'est déroulée du 23 août au 24 septembre 2018. L'affichage et la publicité réglementaire ont été effectués conformément au code de l'environnement. Les interventions écrites, par leur variété, montrent combien ce site est sensible pour ses habitants, entre ceux qui demandent une extension du classement aux hameaux de Montignac et La Fareyrie ou ceux qui demandent d'exclure du classement des fermes qui ne sont pas des hameaux significatifs.

Dans ses conclusions, le commissaire enquêteur considère que « ...concernant l'exclusion de certains sites du périmètre classé, la réflexion d'urbanisme [...] semble prendre le pas sur la logique et le parti pris du classement [...] Exclure du périmètre le village de Conques où s'exerce déjà la réglementation sur les monuments historiques [lui] paraît légitime. [il est] beaucoup plus réservé sur les hameaux de Montignac et La Fareyrie-Le Soulié... ». Sa réflexion le conduit à donner un avis favorable « ...au projet de classement du site de Conques et des gorges du Dourdou sous réserve que soient réintégrés dans le périmètre du site classé les hameaux de Montignac et la Fareyrie-le Soulié ».

## 6. La Commission départementale de la nature, des sites et des paysages

La CDNPS de l'Aveyron s'est réunie le 19 février à la préfecture de l'Aveyron.

Dans son rapport à la CDNPS, la DREAL propose de ne pas donner suite à la réserve du commissaire enquêteur concernant l'intégration dans le site classé des hameaux de Montignac et La Fareyrie car « ...[s'agissant] de deux hameaux situés dans un secteur de pentes intermédiaires, présentant un



4. Modifications approuvées en CDNPS : (1) exclusion de la parcelle "55" dans le hameau de Montignac, (2) inclusion de la parcelle "278" dans au lieu-dit La Prade, à l'entrée des gorges du Dourdou. (IGN-Géoportail / JMB mai 2019).



*nombre de constructions relativement conséquent (de l'ordre d'une dizaine chacun), disposant d'une infrastructure routière assurant une desserte adaptée, et éloignés de tout bâtiment d'élevage [mais ne se justifiant pas] pour les hameaux ou écarts qui ne présentent pas le même potentiel d'accueil... ».* Lors des échanges, de nombreuses demandes d'exclusion d'exploitations ont été exprimées par les élus, la DREAL propose de ne pas donner suite, à l'exception de l'exclusion d'une parcelle déjà bâtie à la limite du hameau de Montignac et de l'inclusion, demandée par son propriétaire, d'une parcelle à La Prade, près du moulin de Sanhes (illustration 5 page précédente).

**La CDNPS a voté à l'unanimité le projet présenté avec la prise en compte de ces deux modifications.**

## **7. Conclusions**

Je propose à votre commission de suivre le vote de la CDNPS de l'Aveyron en validant ce projet de classement, le périmètre et ses deux amendements qu'elle a approuvés à l'unanimité. En effet, les raisons de l'exclusion des hameaux de Montignac et de La Fareyrie ont été clairement expliquées par l'inspecteur des sites lors de la CDNPS, par ailleurs, elle est conforme aux demandes du Conseil d'État de ne pas intégrer au site classé des zones bâties constituées.

Je préconise de retenir deux critères pour ce site : le critère pittoresque, tant ces paysages sont plaisants à voir et à dessiner, et le critère historique en raison de la forte présence monastique qui a imprégné ce lieu d'une histoire reconnue internationalement par une inscription sur la liste du patrimoine mondial.

En outre, je suggère à votre commission d'émettre un vœu afin que le préfet de l'Aveyron demande à nos collègues du ministère de la culture d'engager, très rapidement, une démarche de SPR qui viendrait lever, sur la partie urbanisée de Conques, les effets du site inscrit actuel.

Enfin, compte tenu de la belle qualité des hameaux de Montignac et La Fareyrie, de la forte position du commissaire enquêteur, tout autant que de la demande de leurs habitants, il serait très souhaitable que ces deux hameaux fassent également l'objet d'un SPR.



Jean-Marc Boyer

*Nota bene*

L'attention du département voisin du Cantal devra être attirée afin que des éoliennes, ou toute autre installation, ne vienne pas perturber l'un des plus beaux points de vue, du Bancarel, sur Conques.



5. À l'horizon, le plateau du Cantal visible du point de vue du Bancarel vers Conques. (Photos JMB nov. 2017).

## ANNEXE 1

Article de la revue du Touring Club de France – février 1935

Le Touring club de France est à l'origine des alertes sur la conservation de ce village  
(Gallica – Bibliothèque historique de la Ville de Paris)



45

(Cl. Sallé. Arch. T. C. F.)

La salle du Trésor de l'église de Conques (au centre : statue d'or de sainte Foy.)

### La collégiale de Conques (Aveyron) et son Trésor

LORSQU'ON suit la route récemment ouverte, avec le concours du T. C. F., le long des gorges du Lot, on laisse derrière soi Entraygues, ses vieilles maisons, son pittoresque pont gothique. Voici Vielleville et son ancienne église, dominée par un château du xv<sup>e</sup> siècle. Longeant ces cañons sinueux et granitiques, on ne peut manquer de remarquer le contraste existant entre deux rives bien disparates : l'une, couverte d'arbres fruitiers, de prairies, jalonnée de nombreux hameaux; l'autre, déserte, sauvage, boisée. On arrive tout à coup au pont de Coursavy. Avant de poursuivre plus en aval, en direction de Decazeville, il importe d'esquisser un court crochet sur Conques, dont l'église abbatiale, les fortifications, les surprenants vestiges d'histoire ne sont guère distants de plus de huit kilomètres.

La route serpente aux côtés du Dourdou, dont les eaux claires roulent sur

un lit de pierres rouges. Une épaisse forêt répand sa fraîcheur à droite et à gauche du chemin. Une montée raide... et, brusquement, apparaît un décor presque irréel, une image étonnante, un cliché qui, sans le secours du moindre appareil photographique, reste longtemps gravé dans l'esprit.

Conques... La Ville Sainte... La métropole moyenâgeuse qui garde encore, avec un brin de mélancolie, les souvenirs de sa splendeur passée, au sein de sa médiocrité d'aujourd'hui.

Selon un dicton populaire du pays, les quatre merveilles du Midi seraient : « *Portal de Conques, Clouquié de Rodez, Comono de Mendé, Gleizo d'Albi.* » (Le portail de Conques, le clocher de Rodez, la cloche de Mendé, l'église d'Albi.)

Conques... Bernard d'Angers la chanta dans son « Livre des Miracles ». Le *Liber Mirabilis* garde les témoignages des donations pieuses, reconnaissantes,

de la foule des pèlerins, attirés voici bien longtemps, par l'étrange puissance de sainte Foy. Le cartulaire de Conques, le récit des munificences de quelques-uns de ses abbés, nous apprennent que, jadis, c'était là le but d'un des plus grands pèlerinages de France, une sorte de Lourdes des temps révolus, où croisés, clercs, malades, prisonniers, pauvres hères, venaient puiser courage, santé ou réconfort aux sources miraculeuses jaillies près des reliques de la petite sainte.

Un mot d'histoire, pour préciser : Deux chartes précieusement conservées, datées de 819 et de 938, nous enseignent que la vallée rocheuse de Conques — *vallis lapidosa* — servait d'asile, au cours du viii<sup>e</sup> siècle, à quelques chrétiens fuyant les Sarasins. Ils avaient élevé là un petit oratoire, bientôt détruit par les infidèles. L'endroit devint un désert, jusqu'au jour où le guerrier Dadon, dépouillé par les Bar-



(Cl. Spitzmüller. Arch. T. C. F.)

Conques (Aveyron). — L'abside de la collégiale.

hares, se fit ermite et se retira dans cette solitude avec quelques compagnons. En 790, Dadon y fonda une abbaye, qui bénéficia de l'appui des Carolingiens,

Louis le Débonnaire en particulier, qui donna au lieu le nom de Conques.

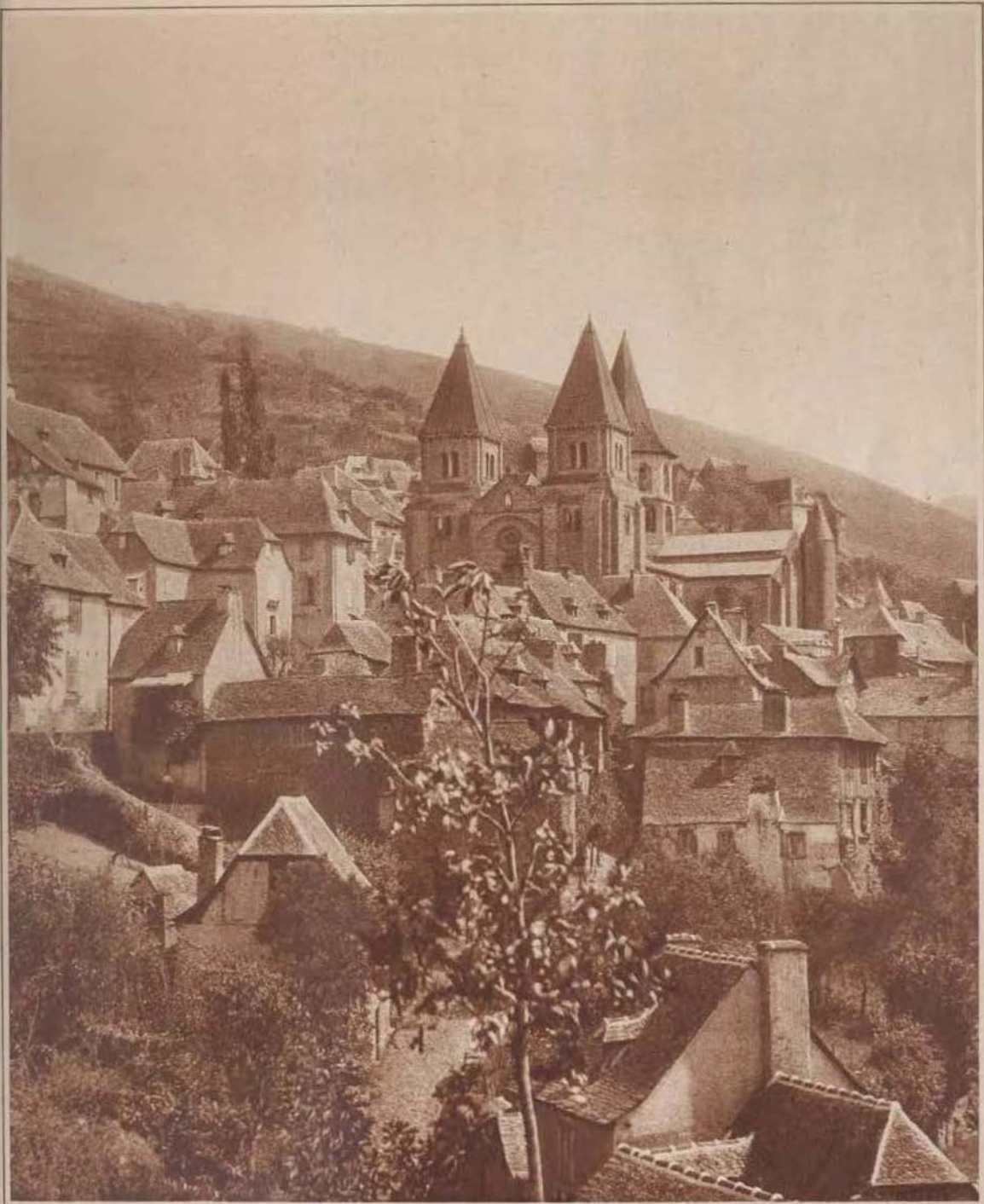
En 303, une jeune fille de treize ans, native d'Agen, avait subi le martyre

en cette ville. Elle y fut brûlée vive, le 6 octobre, exactement. Les reliques de la petite sainte, autour desquelles se déroulaient de nombreux miracles, excitèrent la convoitise des moines de Conques. L'un d'eux se rendit à Agen. Au prix de mille difficultés, il réussit à se faire admettre parmi les religieux qui gardaient les cendres de sainte Foy. Dix ans, il attendit une occasion favorable, s'attachant à gagner la confiance de ses frères d'occasion. Une nuit, il parvint à se trouver seul près du tombeau. Il le brisa, enleva les reliques et s'enfuit. Les rapt de ce genre étaient fréquents à cette époque. Ils mêlaient à l'austérité de la vie monastique, un léger parfum d'aventure qui ne laisse pas de nous étonner, nous, modernes héritiers de Descartes. Les restes de sainte-Foy, transférés à Conques, ne tardèrent pas à y attirer une multitude de pèlerins. De toutes parts, de l'Aquitaine, de la France, et même de l'Europe Centrale, accouraient les « Romieux », portant les insignes traditionnels : l'escarcelle et le bourdon. Au son de l'oliphant, aux chants des cantiques, on promenait parmi la foule en prières la statue vénérée. C'est à cette époque de prospérité que remonte la création de l'inestimable trésor qu'on peut encore admirer à Conques aujourd'hui.



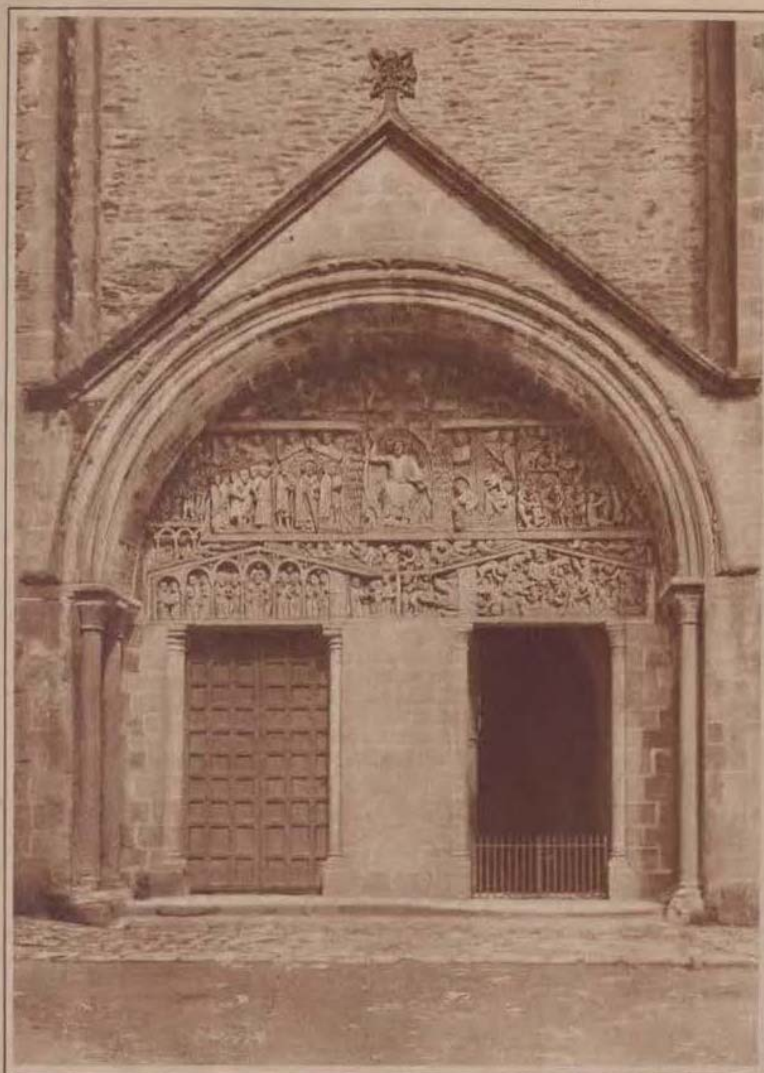
(Cl. Sallé. Arch. T. C. F.)

Conques. — Ambons de la collégiale.



Conques (Aveyron). — Vue générale

(Arch. T. C. F.)



Conques. — Le Jugement dernier. Tympan du portail.

(Cl. Spitzmüller. Arch. T. C. F.)

La puissance de sainte Foy, disent les manuscrits du temps donnait lieu « à toutes sortes de faveurs pour l'âme et pour le corps ». Elles étaient si nombreuses, et parfois si naïvement spontanées, raconte l'abbé Bouillet, qu'on les appelait les « Jeux de sainte Foy ». C'était surtout à l'égard des prisonniers que les reliques de la petite martyre semblaient apporter aide et miséricorde. Elles les délivraient de leur captivité. A peine libres, ceux-ci offraient à leur libératrice leurs chaînes et leurs entraves. La tradition veut qu'elles aient servi à fabriquer les grilles si remarquables qui, actuellement,

entourent le sanctuaire de l'église.

Successivement, la Réforme, puis la Révolution ruinèrent la splendeur de Conques. L'ancien repaire de Dadon était tombé dans un complet oubli, lorsqu'au milieu du siècle dernier, Prosper Mérimée le « découvrit ». En 1875 des fouilles étaient entreprises, sur l'ordre du cardinal Bourret. Elles permettaient de découvrir de nouvelles et importantes reliques de sainte Foy. En effet, on ne possédait plus, depuis longtemps, en dehors de la tête de la petite sainte enfermée dans une statue d'or, que des restes minimes. On ignorait où se trouvait le principal dépôt

de ses ossements sacrés. Or, en 1561, les protestants avaient tenté d'incendier l'église et on avait dû consolider les colonnes du chœur en les enfermant dans une maçonnerie jusqu'à hauteur des chapiteaux. Le 21 avril 1875, on démolit ce mur pour dégager les piliers. Dans une cavité, on découvrit un coffre en bois vermoulu, qui contenait un second coffre en bois dur. Il était recouvert de cuir noir, semé de petits clous d'argent disposés de manière à former des rosaces, des enroulements, des fleurons élégants. Il était orné, de plus, tant sur le couvercle que sur les faces et les côtés, de trente et un disques d'émail champlevé sur fond d'or. On y voyait des animaux fantastiques, des griffons, des oiseaux. Les couleurs employées étaient le blanc, le vert, et deux nuances de bleu, turquoise et lapis (1). A l'intérieur, se trouvaient un certain nombre d'ossements de la jeune martyre. Trois ans plus tard, presque seize siècles après le supplice de sainte Foy, ils étaient portés solennellement jusqu'à Rodez. Les fêtes durèrent huit jours. Puis, on les ramena, en procession triomphale, en l'église de Conques, où ils restèrent depuis lors.

Ne serait-ce que par ce passé, Conques, déjà, suffirait à charmer les amateurs de vieilles pierres, d'antiques et pieux souvenirs. Mais il reste assez de vestiges des splendeurs anciennes pour y attirer la foule des touristes qui, aux belles histoires, préfèrent les beaux monuments et les sites pittoresques.

Avant de visiter l'église, jetons un coup d'œil aux ruines des fortifications. Ayant eu maintes fois à se défendre et, en dernier lieu, au cours des guerres de Religion, contre les partisans de la Réforme, Conques s'était entourée d'une ceinture solide qui, longtemps, défia les assauts. On peut voir encore au nord-ouest, la porte dite de la Sinzelle, au sud-ouest la porte de Barri, au sud-est la porte de Fer et, à quelque distance, le château d'Humières, qui remonte à 1500.

En face de Conques, sur le flanc opposé de la montagne, s'élèvent quatorze croix, autour d'une modeste chapelle. Là, coule encore une fontaine miraculeuse, qui jaillit, dit la légende, lors de la translation des cendres de sainte Foy, après leur rapt en la bonne ville d'Agen.

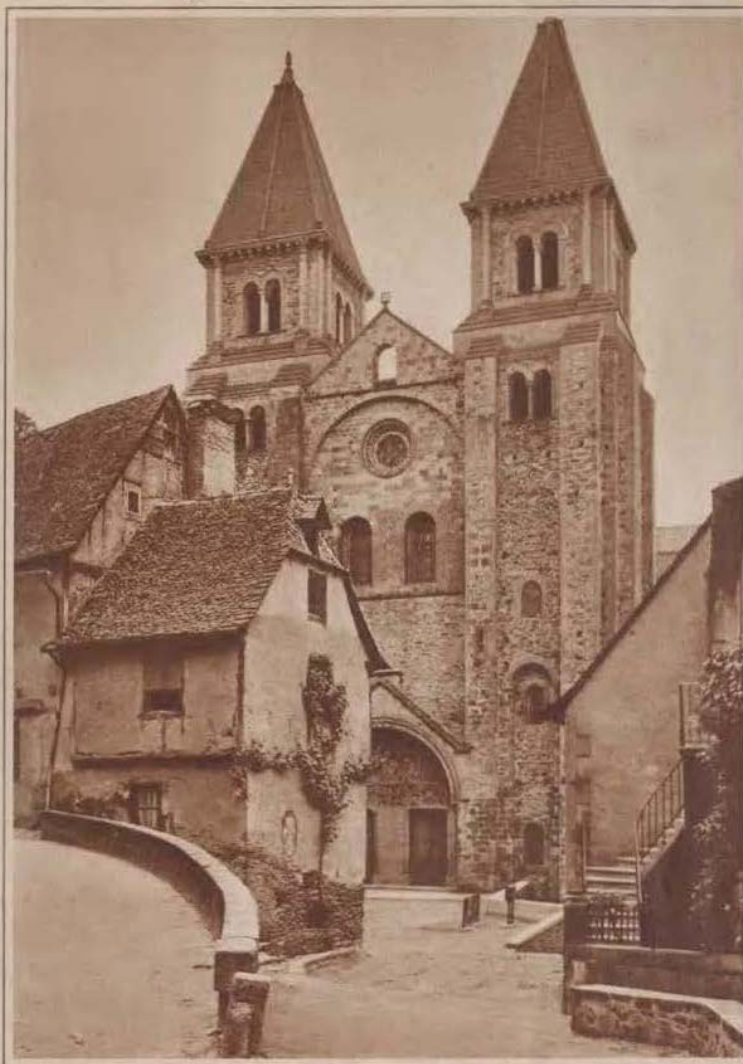
Revenons maintenant à la basilique, centre où se cristallise tout l'intérêt de Conques. Examinons d'abord le portail, un véritable chef-d'œuvre. On peut voir encore quelques traces de la polychromie qui devait, autrefois, colorer le tympan tout entier. L'ensemble représente le Jugement dernier. Si l'on met à part quelques défauts de proportions, quelques imperfections de dessin, on ne peut que s'incliner devant la disposition originale des scènes, l'expression frap-

(1) Détails tirés de l'intéressante brochure due à l'abbé Bouillet, (P. Carrère, à Rodez).

pante des physionomies. Le sculpteur, hélas, est inconnu. Ce n'en est pas moins un maître qui a traité, avec verve et habileté, un vaste ensemble comportant une centaine de personnages. Aucun d'eux n'est banal, aucun n'est sculpté d'un ciseau négligent. Le tout est merveilleusement conservé. Ne dit-on pas — car décidément tout respire l'aventure en ce lieu prédestiné — ne dit-on pas que les bonnes gens de Conques, apprenant l'arrivée imminente des envoyés de la Convention, entrèrent tympan et trésor pour les préserver du rapt et de la destruction ? De sorte que, à leur arrivée, les Révolutionnaires ne trouvèrent plus rien et durent s'en retourner « Gros Jean comme devant ».

L'intérieur de l'église comprend une nef de six travées, avec bas-côté simple, surmonté d'un haut triforium. On note une nette influence de l'école auvergnate, dans le plan du rond-point à chapelles rayonnantes. Chacun des bras du transept se compose de trois travées et possède deux bas-côtés. On peut remarquer aussi les chapiteaux, en particulier ceux du triforium, qui offrent une variété remarquable. Certains représentent des scènes empruntées à l'histoire de Conques. D'autres, plus anciens probablement, sont couverts d'entrelacs. Des inscriptions, des représentations symboliques recouvrent certaines parties de l'édifice. Entr'autres une, où l'on peut lire : « Bernard me fecit — Bernard m'a fait ». Qui était ce Bernard ? demande l'abbé Bouillet. Probablement quelque moine de l'abbaye de Conques, peut-être le sculpteur du personnage qui tient la banderolle, ou le maître de l'œuvre qui a tracé les plans de l'église. Comme tant d'autres artisans du moyen âge, Bernard a emporté son secret dans la tombe. Mais c'est surtout aux grilles qu'il convient de fixer son attention. Elles ont été forgées probablement au XII<sup>e</sup> siècle. Et la légende veut, répétons-le, qu'elles aient été tirées des chaînes des prisonniers délivrés par sainte Foy. Elles sont au nombre de neuf et mesurent chacune deux mètres cinquante de largeur et trois mètres de hauteur. Elles étaient destinées à protéger le trésor, que l'on conservait jadis au fond du sanctuaire. A la partie supérieure, deux rangées de pointes défilent toute escalade. Des têtes de dragons ornent la naissance de ces pointes. Le dessin de chaque réseau diffère des autres. Élégant, délicat, il est une œuvre de ferronnerie remarquable et d'une importance rare, étant donné la date à laquelle il remonte.

L'extérieur de l'église, sobre, sévère, s'apparente étroitement à la silhouette de Saint-Sernin, de Toulouse. Les deux édifices, d'ailleurs furent construits sensiblement à la même époque. A noter quelques figures d'anges, des représentations d'animaux fantastiques ou de faces grimaçantes qui portent



(Cl. Monmarché.)

Conques. — Facade de la collégiale.

la corniche du toit des chapelles, du triforium et de la nef haute.

Du cloître, détruit à la Révolution (les Conventionnels se vengèrent sans doute sur lui de leur déconvenue), il ne reste que quelques arcades, qui devaient appartenir à la partie occidentale de la galerie. Jadis bouchées, ces arcades ont été ouvertes et éclairent à présent la salle où est installé le musée.

Celui-ci expose des objets en pierre, trouvés pour la plupart au cours des travaux exécutés autour de l'église : sarcophages mérovingiens, carolingiens; chapiteaux et abaques provenant de l'ancien cloître (XII<sup>e</sup> siècle);

statuettes des XIII<sup>e</sup>, XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles; cuve baptismale; mesures en grès venant de l'ancien marché de la ville (XVI<sup>e</sup>). On y trouve également des objets en bois : panneaux sculptés, lutrin, crose aux armes de l'abbé Durfort-Deyme. On remarque surtout une parclose de stalle du XVI<sup>e</sup>, portant un moine assis et lisant. D'intéressants vestiges en fer, fonte, étain, des poteries et faïences, les restes du sceau de l'abbaye à l'effigie de sainte Foy, complètent les très belles collections réunies là.

Le trésor présente, lui aussi, des sujets particulièrement rares et pré-



(Arch. T. C. F.)

Conques (Aveyron). — Les arcades du cloître.

cieux. Ne figurèrent-ils pas à la place d'honneur, dernièrement, dans une exposition de Londres ? Citons le reliquaire de Pépin, une des pièces les plus anciennes du tableau. On l'attribuait précédemment à Pépin le Bref, mais des études de M. de Linas, il ressort que son origine remonterait en réalité à Pépin, fils de Louis le Débonnaire, qui régnait en Aquitaine au IX<sup>e</sup> siècle (817-838). Citons aussi la statue d'or de sainte Foy, d'une hauteur de quatre-vingt-cinq centimètres, un des objets les plus riches, les plus fouillés de l'ensemble. L'auteur en serait l'abbé Étienne, évêque de Clermont (942-984), qui l'aurait fait faire pour y renfermer le chef de la sainte.

Onyx, émeraude, cornaline, saphyr, améthyste, agathe, perles, y alternent avec cabochons, camées, intailles antiques, émaux cloisonnés, opaques et translucides, sur des plaques d'or repoussé. « Rien, écrit l'abbé Bouillet, ne semble avoir été trouvé trop beau, trop précieux, pour orner la statue vénérée. » Le reliquaire du pape Pascal II, le reliquaire de Bégon, méritent aussi l'attention des amateurs d'art. L'« A », dit « de Charlemagne », semblerait remonter, si l'on en croit la tradition, au grand Empereur d'Occident. Charlemagne, d'après la Chronique de Conques, aurait envoyé à vingt-deux abbayes fondées par ses soins, autant de reliquaires formant la silhouette d'une

des lettres de l'alphabet. Il aurait exprimé à Conques sa prédilection en lui réservant la première lettre : « A ». Hélas, l'expertise tendrait à démontrer que l'ancienneté de ce curieux reliquaire ne serait pas si haute et remonterait seulement à l'époque de Bégon III (fin du XI<sup>e</sup>, commencement du XII<sup>e</sup>). Un autel portatif (porphyre rouge, encadré de plaques d'argent), une reliure d'évangélaire du XII<sup>e</sup> (fabriquée presque certainement à Conques par les moines eux-mêmes), deux tableaux reliquaires, des coffres, dont l'un en cuir garni d'émaux, trouvé lors des fouilles dont nous parlons plus haut, des monstrances, une châsse et une statue plus petite de sainte Foy, deux tableaux reliquaires, l'un pentagonal, l'autre hexagonal (plus connus sous le nom de « phylactères »), des gémellions, des bassins, un triptyque formant lui aussi deux reliquaires, des restes de tapisseries, une chasuble du XII<sup>e</sup>, mériteraient un examen approfondi, auquel la place, seule, nous empêche de nous livrer ici. Nous renvoyons les personnes qui s'y intéresseraient à la remarquable brochure écrite par l'abbé Bouillet, que nous citons précédemment.

Étrange contraste ! Autour de ces richesses, le pays est pauvre, très pauvre. Ses habitants, dont beaucoup disparaissent ou s'expatrient, ne vivent que de la cueillette des châtaignes, des produits de la forêt. La culture est presque inexistante, chose curieuse si l'on songe qu'à sept kilomètres de là, vers Naviale, prospèrent la vigne et le blé.

On peut facilement, de Conques, gagner Rodez, à quarante kilomètres plus au sud. Le chemin redescend en pente roide jusqu'aux bords du Dourdou. De chaque côté, de hautes murailles schisteuses laissent à peine la place pour le ruisseau et pour la route. En se retournant, on peut apercevoir une ou deux fois encore les trois tours et la masse imposante de l'église. Puis tout disparaît... La vallée s'élargit. Voici Saint-Cyprien, Marcillac. Sur les hauteurs, des chapelles, de vieux manoirs en ruines se dressent parmi la verdure. Tout devient gai, riant, fertile.

Pourquoi, dans ce décor ensoleillé, éprouve-t-on alors comme un sourd regret ? Machinalement, les yeux cherchent en arrière une image à présent invisible. C'est l'empreinte profonde, vivace, un peu mystérieuse, que laisse dans l'esprit de tous ses visiteurs l'antique sanctuaire de sainte Foy.

RAYMOND HUGUENARD.

— Notre couverture. La photographie qui orne notre couverture, et qui représente quelques uns des vieux logis groupés auprès du château de Vieillevie, au long de la route des rives du Lot, est l'œuvre de M. Pathier, l'un des lauréats de notre concours de photographie de 1932.